



Procès-verbal

Commission Pratiques féminines

Réunion du : 13 juin 2023
A : Vesoul - siège du district Haute-Saône - 9H30 - 15 H

Présents : Stéphanie BARBIER - Marc TISSERAND - Michel MALIVERNAY-
Christophe GIRARDET - Maxime BONIN

1°) SAISON 2022-2023 :

11) Championnats et critères

Bilan globalement satisfaisant. Maintenant des améliorations seront proposées pour 2023-2024 (gestion des modifications par le biais de « foot-club », contrôle des licences, ...) Expérimentation U11F à 8 appréciée par les clubs avec propositions d'amélioration qui seront prises en compte par la commission.

12) Coupes

Excellente journée pour le développement du foot féminin à PERROUSE le samedi 3 juin à l'occasion des finales.

Près de 250 joueuses ont participé à un moment ou un autre de cette journée parfaitement organisée par les dirigeants locaux. Félicitations et remerciements à eux !

Horaires plutôt bien respectés sachant qu'il faut probablement un créneau plus long pour la coupe sénior à 8.

Principal problème rencontré : non-respect de la cérémonie de remise des récompenses par le club de L'Arche. Conséquence : exclusion de l'équipe Arche 2 pour la coupe 2023-2024

13) Dossiers particuliers

- Match U17 - Grand Besançon – Besançon foot du 20/05/2023 – RAS sur la feuille de match mais un rapport transmis au district DTB.

Dossier à traiter par la commission discipline du Doubs/territoire de Belfort.

- Match U15 – Valdahon/Vercel – Entente La Gourgeonne/FC4Rivières

A programmer le 24/06/2023

- Match U13 - Pays Minier – Chevremont

A programmer le 24/06/23

- Match U17 - GJ Doubs Centre – Lure JS

Match joué, dossier classé.

- Courrier PERROUSE concernant un incident avec un spectateur.

La commission transmet le dossier au district Doubs/Territoire de Belfort, la personne concernée étant licenciée dans un club du Doubs.

-Match U17 - Monts et Vallées-Etalans/Verniefontaine

La commission est en attente d'un courrier de Monsieur Florent FAVROT lui apportant les explications nécessaires.

- Match U17 – Pays Minier – Doubs Centre A

A programmer le 24/06/23

2°) PREPARATION SAISON 2023-2024

21) Catégories d'âge

Mise à jour du tableau annuel (voir document annexe).

Modification apportée : introduction U11F à 8 avec suppression pour cette pratique des U8 et limitation du nombre d'U9, l'objectif étant de préparer le passage en U13.

22) Compétitions formule « championnats » ou/et « critères »

Rappel : utilisation « championnat » lorsqu'il peut y avoir des incidences pour la saison suivante et utilisation « critérium » si il n'y a pas de lien d'une saison sur l'autre.

Orientations retenues (à ajuster en août en fonction des engagements)

Sénières à 11 – Volonté de constituer un groupe de D1 avec 10 équipes jouant sur l'ensemble de la saison, les clubs étant invités à faire acte de candidature. D2 à organiser en fonction du nombre d'équipes.

Sénières à 8 – Comme en 2022-2023, deux phases ; automne sur un niveau et printemps sur deux niveaux

Critérium loisir - Calendrier à construire différemment de la pratique « sénior » en utilisant uniquement « les week-ends classiques » (week-end classique = week-end sans jour férié et situé entre deux semaines d'école)

U17 à 11 – Volonté de constituer un groupe D1 avec 10 équipes, les clubs étant invités à faire acte de candidature. D2 à organiser en fonction du nombre d'équipes.

U15 à 8 – Partant de l'hypothèse d'un nombre d'équipes semblable à 2022-2023, nous pourrions organiser avec 2 groupes de niveau 1 et 2 groupes de niveau 2 à l'automne, les clubs étant invités à faire acte de candidature. Au printemps cela pourrait donner 1 seul groupe au premier niveau.

U 13 à 8 : Compte-tenu des engagements à venir, nous pourrions partir sur les mêmes bases que pour les U15 avec deux groupes de Niveau 1 à l'automne et 1 groupe de niveau 1 au printemps, les clubs étant également invités à faire acte de candidature..

23) Coupes

Le principe des coupes « CREDIT AGRICOLE » sera reconduit sur la saison 2023-2024. Suivant la formule retenue pour les critères et championnats, les coupes pourraient se jouer par élimination directe dès le début.

La journée « finales » est envisagée le samedi 1 juin 2024, les clubs intéressés par l'organisation pouvant faire acte de candidature dès maintenant.

24) U11

Phase automne, gestion indépendante par district

Phase printemps, organisation foot à 5 et à 8 sur dates et actions communes entre nos deux districts notamment sur le plan géographique.

25) Rappel de quelques règles

Dérogations possibles sur demande et après étude au cas par cas pour les compétitions de niveau 2

Coupes : respect total des réglementations en vigueur

26) Dates

Courrier spécifique informant des modalités d'engagement à communiquer aux clubs semaine 25.

Disponibilité des membres de la commission pour échanges et accompagnements.

Engagement des équipes U18 en Ligue sur foot-club avant le 10 juillet.

Engagements des équipes dans le district d'appartenance via « foot-club »

- DTB avant le 15 août 2023

- Haute-Saône avant le 31 juillet 2023

Organisation saison 23-24 : jeudi 17 août 2023

Début des compétitions : week-end des 9 et 10 septembre 2023.

3°) QUESTIONS DIVERSES

31) Foot à 5

Une orientation fédérale pour accompagner le développement du football féminin notamment lors d'une journée dite « rentrée du foot féminin ». Objectif : permettre la mise en place d'équipes lorsqu'il y a des effectifs réduits. A regarder parmi nos clubs si des équipes auraient pu se constituer en utilisant cette formule « foot à 5 » !

A priori, nous ne sommes pas directement concernés par cette formule ! Cependant, ce dossier est à suivre pour les catégories U13 et U15 avec hypothèse d'accueil d'équipes jouant sous cette forme au niveau 2. Attendons les éventuelles demandes des clubs !

32) Déroulement des matches

Nous souhaitons que pour 2023-2024 le contrôle des licences soit systématique avant chaque match d'U13 à sénières. La fiche déroulement d'un match sera reprise et communiquée pour application à la reprise

33) Report de matches

Pour la saison 2023-24, lorsqu'ils souhaiteront modifier un match, tous les clubs devront utiliser « foot club ». S'il n'y a pas accord du club adverse avec proposition d'une date le match sera maintenu à sa date initiale.

Pour les sénières « à 11, à 8 et loisir » pour cette formule déjà utilisée en 2022-2023, la date d'échéance reste le mardi précédant le match à minuit (gestion DTB).

Pour les U13, U15 et U17 (gestion Haute-Saône) l'échéance serait fixée au jeudi midi précédant le match.

Prochaine réunion de la commission :

Jeudi 17 août 2023 à 9 H 30 à Besançon

**Le Représentant du District de
HAUTE SAONE**

Michel MALIVERNAY

**Le Représentant du District du
DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT**

Christophe GIRARDET

RAPPEL :

Les décisions de la commission sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.